

AGEBDEB

ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DE BOIS-DE-BOULOGNE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AGEBDEB TENUE LE**

MERCREDI 2 NOVEMBRE 2016

AU HALL IGNACE-BOURGET

ORDRE DU JOUR

1. Procédures initiales
2. Grève
3. Revendications
4. Mobilisation
5. Fermeture

1. Procédures initiales

1.1. Proposition d'ouverture de l'Assemblée générale à 13h37

Proposé par Cassandra Vézina-Dufresne

Appuyé par Gabrielle Dumais

Adopté à l'unanimité

1.2. Que Benjamin Gingras assure l'animation et que Céline Hequet assure la prise de notes

Proposé par Pascal Laprade

Appuyé par Gabrielle Dumais

Adopté à l'unanimité

1.3. Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

1. Procédures initiales

2. Grève

3. Revendications

4. Mobilisation

5. Fermeture

Proposé par Pascal Laprade

Appuyé par Cassandra Vézina-Dufresne

Adopté à l'unanimité

2. Grève

2.1 Proposition de plénière de 30 minutes sur la grève, la rémunération des stages obligatoires et l'accessibilité aux études

Proposé par Pascal Laprade

Appuyé par Michael Di Fiore

Rejeté à majorité

2.2 Proposition de mise en dépôt du point 2. Grève

Proposé par Pascal Laprade

Appuyé par Gabrielle Dumais

Adopté à majorité

3. Revendications

3.1 Que l'AGEBdeB s'oppose à toute forme de stage non rémunéré.

Que l'AGEBdeB milite pour que le Collège de Bois-de-Boulogne prenne action afin de s'assurer que tous les stages requis par ses programmes soient rémunérés, et reconnaisse que la pratique de ne pas rémunérer un ou une stagiaire est une forme d'exploitation de ses étudiants et étudiantes.

Que l'AGEBdeB appuie la campagne de la Fédération interuniversitaire des doctorant.e.s en psychologie visant la rémunération des internats en psychologie.

Que l'AGEBdeB reconnaisse que la non rémunération des stages et internats

contribue à l'endettement chronique des stagiaires et internes, ce qui crée une pression vers les milieux privés.

Proposé par Pascal Laprade

Appuyé Liliya Boyadjieva

Adopté à l'unanimité

3.2 Proposition de plénière de 10 minutes sur les positions et revendications de l'AGEBdeB

Proposé par Vincent Forget

Appuyé par Mathieu Godin

Adopté à l'unanimité

3.3 Que l'AGEBdeB se positionne contre la précarité des personnes, sous toutes ses formes et dans toutes ses causes,

Que l'AGEBdeB s'oppose à toute mesure ayant pour but ou pour effet de faire reculer ou de fragiliser les conditions d'existence des personnes,

Que l'AGEBdeB dénonce tout appui, support, soutien, action ou inaction, mesure ou politique à l'effet ou ayant l'effet de précariser, ou de maintenir le statut précaire, des personnes.

Proposé par Pascal Laprade

Appuyé par Cassandra Vézina-Dufresne

Adopté à l'unanimité

3.3 Que l'AGEBdeB soit pour l'amélioration des conditions d'existence des personnes.

Proposé par Pascal Laprade

Appuyé par Liliya Boyadjieva

3.3.1 Proposition de remplacer « des personnes » par « des ouvriers, ouvrières, travailleurs et travailleuses ».

Proposé par Pascal Laprade

Appuyé par Sara Lachapelle

Adopté à l'unanimité

De retour à la principale 3.3 telle qu'amendée en 3.3.1:

3.3 Que l'AGEBdeB soit pour l'amélioration des conditions d'existence des ouvriers, ouvrières, travailleurs et travailleuses.

Proposé par Pascal Laprade

Appuyé par Cassandra Vézina-Dufresne

La constatation du quorum est demandée.

26 membres sont présent.e.s

L'assemblée est levée.

Benjamin Gingras

Président de l'assemblée

Céline Hequet

Secrétaire d'assemblée